

APA 6802
Pratique professionnelle
en architecture de paysage
Automne 2018

ÉCOLE D'URBANISME ET
D'ARCHITECTURE DE PAYSAGE

Faculté de l'aménagement
Université de Montréal

Chargé de cours responsable : Guillaume Vanderveken, architecte paysagiste membre AAPQ
B.Sc. Architecture de paysage, B. Architecture, DEC architecture
Candidat M.Arch. 2018

g.vanderveken@umontreal.ca

1 crédit

Vendredi, 9h00-12h00

7 septembre

Vendredi, 9h00-11h00

14, 21, 28 septembre

5, 12, 19 octobre

Local 4059

Description

Le cours Pratique professionnelle en architecture de paysage porte sur les contextes et les conditions de la pratique professionnelle, dans le contexte canadien et québécois. Les principaux aspects traités dans le cours comprennent dans un premier temps l'environnement professionnel en tant que tel, les balises éthiques établies par les organisations auxquelles les architectes paysagistes sont affiliés et les cadres légaux qui s'appliquent à la profession. Ils comprennent dans un deuxième temps le cadre légal de la pratique en tant que telle, via notamment la responsabilité professionnelle et les relations contractuelles. Ils comprennent enfin les aspects essentiels de la gestion d'un projet d'architecture de paysage à l'étape de la mise en œuvre.

Objectifs

- Familiariser les étudiant(e)s avec l'environnement professionnel, sur le plan institutionnel, sur le plan légal et quant aux secteurs de pratique et de développement professionnel.
- Familiariser les étudiant(e)s avec les aspects éthiques de la pratique professionnelle et susciter la réflexion à cet égard.
- Baliser le contexte légal en ce qui concerne la responsabilité professionnelle et les relations contractuelles.
- Outiller les étudiant(e)s pour solliciter des mandats et répondre à des appels d'offres.
- Outiller les étudiant(e)s pour gérer efficacement et rigoureusement le processus de mise en œuvre d'un projet.
- Donner l'occasion aux étudiants de se positionner par rapport à l'orientation de leur carrière et au champ de pratique qu'ils et elles souhaitent investir.

Formule pédagogique

Le cours comprend est échelonné sur sept séances de deux heures.

Au cours de ces séances sont communiqués par le professeur et discutés collectivement les contenus prévus au syllabus.

Certaines séances incluent des conférences données par des experts de l'extérieur.

Les étudiant(e)s doivent produire un travail à remettre au début du dernier cours.

Les étudiant(e)s doivent produire un portfolio.

Aucun travail n'est accepté après la date et l'heure limite de dépôt dans Studium.

Toute absence motivée doit être signalée au professeur avant le cours concerné, certificat à l'appui.

Travail de prospection à produire

1. Identifier les intérêts professionnels, les champs de pratique et de connaissances et/ou le domaine de spécialisation que l'étudiant(e) souhaite développer.
2. Analyser les conditions dans lesquels ces champs de connaissances et ces domaines de spécialisation sont présentement investis et exploités (secteurs de pratique professionnelle, organisations, institutions, acteurs, donneurs d'ouvrage, etc.)
3. Estimer le potentiel de développement des champs et domaines en question (demande sociale, besoins, opportunités, etc.).
4. Analyser le profil des professionnels qui sont déjà à l'œuvre dans les champs et les domaines en question.
5. Définir les stratégies de développement professionnel à mettre en œuvre afin d'y poursuivre une carrière fructueuse, sur la base d'un positionnement original et distinctif.
6. Livrer le résultat de ces recherches et réflexions dans un mémoire abondamment illustré par des schémas, tableaux de données, organigrammes et autres.
7. Caractéristiques :
 - 2500 à 3 000 mots;
 - excellente synthèse;
 - format lettre, orientation paysage, deux colonnes;
 - illustrations soignées intégrées au texte ;
 - mise en page professionnelle;
 - en page titre : nom de l'étudiant(e), sigle du cours, date, titre du mémoire;
 - versé sous forme de document PDF dans Studium.

Portfolio à produire

1. Sélectionner les meilleurs projets réalisés dans le cadre de la maîtrise et des projets dignes d'intérêt réalisés auparavant, afin de faire état de la spécificité et de l'étendue des compétences.
2. Produire une « fiche projet » pour chacun, à partir d'un gabarit relativement constant.
3. Veiller à ce que les « fiches projets » puissent être utilisées dans un contexte autre que le portfolio (dans une offre de services, par exemple).
4. Assembler le portfolio, téléverser sous forme de document PDF dans Studium.
5. Caractéristiques :
 - format lettre, orientation portrait;
 - mise en page professionnelle;
 - facture graphique reflétant les intérêts et les compétences de l'étudiant(e).

Critères d'évaluation

Travail de prospection : clarté de la réflexion et de l'établissement des objectifs de carrière (champs de pratiques et de connaissances à investir et à développer) rigueur de la recherche par rapport aux camps de pratiques et de connaissances considérés;

clarté et pertinence des stratégies de développement;
 qualité de la rédaction, qualité graphique et qualité de la mise en page du mémoire.

Portfolio : clarté des fiches projets (notes de synthèse et illustrations);
 clarté du positionnement professionnel illustré par les fiches projets et les notes incluses au portfolio;
 qualité de la mise en pages.

Pondération

Présence au cours	20%
Travail de prospection	50%
Portfolio	30%

Calendrier et thèmes couverts lors des séances de cours

07/09	Présentation du syllabus et des travaux à réaliser Discussion sur les intérêts et objectifs professionnels des étudiant(e)s Champs de pratique et stratégies de développement de carrière.
14/09	L'environnement professionnel : associations et fédérations, statuts et contextes juridiques, droits et obligations.
21/09	Éthique professionnelle, responsabilité sociale, lois et règlements.
28/09	Contexte légal, responsabilité professionnelle, relations contractuelles, litiges, relations avec d'autres professionnels.
5/10	Appels d'offres, offres de service, concours, contrats.
12/10	Gestion d'un chantier de construction.
	Évaluation de l'enseignement
19/11	Gestion d'un chantier de construction, suite.

Ressources À venir

Documents de référence Archivés dans Studium.

Notes complémentaires

INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Consulter le site <http://www.integrite.umontreal.ca/>

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE).

Consulter le site <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

ÉLECTIONS PROVINCIALES

La tenue des élections provinciales le 1er octobre prochain aura des incidences sur les activités de l'Université de Montréal. En effet, la Loi électorale du Québec prévoit que les établissements d'enseignement supérieur sont tenus de donner congé aux étudiants le jour d'un scrutin (article 306).

Il y aura donc suspension, le 1er octobre 2018, de toutes les activités d'enseignement, incluant les stages, les activités pratiques, les soutenances de thèse et toute autre activité de formation. La suspension s'appliquera aussi aux activités liées à la formation à la recherche.

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT

La date retenue pour l'évaluation en ligne pour le cours APA 6802 est le 12 octobre 2018.